



Compatibilité climatique Swiss Life Fondations collectives

(Swiss Life Fondation collective LPP, Swiss Life Fondation collective pour la prévoyance professionnelle, Swiss Life Fondation collective pour le 2e pilier, Swiss Life Fondation collective Invest)

Caractérisation

Les Fondations collectives Swiss Life sont, avec un volume de placement d'environ 78 milliards de CHF dans le domaine de la LPP (communication des Fondations collectives Swiss Life, mai 2020), la plus grande institution de prévoyance en Suisse. Swiss Life est le leader du secteur de l'assurance complète : environ 72 milliards de CHF sont investis à cette fin (communication de juillet 2021).

Politique en matière de durabilité/ESG

Les Factsheets produits respectives des Fondations collectives Swiss Life font référence à la politique de développement durable du gestionnaire de fortune Swiss Life Asset Managers, qui confirme l'inclusion de critères ESG (environnement, social, gouvernance) dans le processus d'investissement. Selon une déclaration de la direction des Fondations collectives Swiss Life (mai 2020), les placements en titres de l'activité LPP de Swiss Life sont, à quelques exceptions près, investis par Swiss Life Asset Managers.

En tant que gestionnaire des placements du groupe Swiss Life – mais aussi en tant que gestionnaire d'actifs opérant sur le marché externe – Swiss Life Asset Managers s'engage en faveur de l'investissement responsable. Cela s'exprime dans la Swiss Life Managers Approach to responsible investment, qui est en place depuis fin 2018 et a été mise à jour en avril 2020.

Selon le Responsible Investment Report (novembre 2020, page 31) et le chapitre Responsible Investing dans le Annual Report 2020 du groupe Swiss Life (page 101), les producteurs d'armes illicites sont exclus conformément aux critères d'exclusion de l'ASIR. Les Swiss Life Asset Managers

vont plus loin à cet égard en appliquant également la liste d'exclusion des producteurs de bombes à fragmentation du PAX (Red Flag List). Ils excluent également les fabricants qui ont une production importante d'armes nucléaires, selon les données de MSCI ESG Research. En outre, les entreprises qui tirent plus de 10 % de leurs revenus de l'extraction du charbon sont exclues des obligations, de la catégorie des infrastructures et des actions (voir ci-dessous).

Comme le montre le chapitre Responsible Investing du Annual Report 2020 (page 101), les Swiss Life Asset Managers entendent intégrer systématiquement les critères ESG dans toutes les classes d'actifs. Pour cette gestion des risques, ils utilisent les données sur les entreprises susmentionnées du prestataire de services MSCI ESG Research.

A la demande de l'Alliance climatique, Swiss Life Asset Managers et les Fondations collectives Swiss Life fournissent des informations dans une présentation détaillée (mai 2020) sur d'autres restrictions actuelles relatives à la classe d'actifs infrastructure. Outre un certain nombre d'exclusions d'entreprises coupables de violations graves des droits de l'homme et des conventions internationales en matière de droit de l'environnement, des interdictions s'appliquent également à la production et à la distribution de pétrole et de gaz (voir ci-dessous).

Selon la présentation susmentionnée à l'Alliance climatique (mai 2020), Swiss Life Asset Managers assurent la mise en œuvre et le suivi des restrictions sur base d'un système de reporting ESG exhaustif avec un scoring vert-orange-rouge basé sur les données des entreprises de MSCI ESG

Research. Son utilisation dans la gestion des risques et des portefeuilles, le contrôle des investissements et les décisions de crédit est obligatoire. Il existe un processus interne pour le traitement des cas controversés et pour le suivi ESG. Les données des entreprises sur l'intensité de CO2 font partie de l'ensemble de données MSCI (voir ci-dessous). Le risque de défaut lié au climat est considéré comme particulièrement pertinent pour les décisions d'investissement dans les obligations et autres instruments de dette.

Prise en compte des risques climatiques dans le cadre de la politique ESG, respect de l'expertise juridique de NKF

La prise en compte des risques climatiques dans le processus d'investissement fait partie de l'obligation fiduciaire de diligence selon l'expertise juridique du cabinet d'avocats NKF.

Cela vaut également pour l'assurance complète. Les participations aux excédents résultants des contrats d'assurance pertinentes pour les retraites sont affectées par des défauts dans l'exercice de la diligence fiduciaire.

En mars 2021, Swiss Life, en tant qu'entreprise globale, et Swiss Life Asset Managers, en tant qu'investisseur, ont publié pour la première fois leur Climate-related disclosure avec une stratégie climatique, conformément aux recommandations du Task Force on Climate-related Financial Disclosures du G20 (TCFD).

Mesures prises pour décarboniser le portefeuille

Selon le Responsible Investment Report (novembre 2020, page 31) et le chapitre Responsible Investing du Annual Report 2020 du groupe Swiss Life (page 101), les entreprises qui réalisent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon sont exclues des obligations, de la catégorie infrastructure et des actions.

Dans le cadre de la présentation susmentionnée à l'Alliance climatique (mai 2020), Swiss Life Asset Managers et les Fondations collectives de Swiss Life fournissent des informations sur les restrictions supplémentaires dans la classe d'actifs infrastructure. Les investissements dont le chiffre d'affaires est supérieur à 20% dans le transport, le stockage et le raffinage du pétrole brut (secteur "oil midstream") sont exclus. Sont également exclus les actifs d'infrastructure dont plus de 10 % des revenus proviennent de l'exploration et de la production de pétrole et de gaz, ainsi que plus de

10 % de la production et de la combustion du charbon. Cela est confirmé par le Responsible Investment Report (novembre 2020, page 55). Selon ce rapport, les générateurs d'électricité ayant plus de 10% de chiffre d'affaires nucléaire sont également exclus du portefeuille d'infrastructures.

Dans le cadre de leur Approach to responsible investment, Swiss Life Asset Managers ont exprimé leur intention de favoriser les investissements verts, les entreprises et les pays présentant de bonnes valeurs ESG dans le portefeuille des obligations.

La Climate-related disclosure de mars 2021 susmentionnée contient pour la première fois des chiffres sur l'intensité en CO2 des obligations d'entreprises (page 16). Dans le cas de ces obligations d'entreprises, importantes également pour les fondations collectives de Swiss Life et particulièrement pertinentes pour le climat, l'intensité de CO2 est de 145 t CO2eq/million USD de chiffre d'affaires. Cette information est basée sur les données de MSCI ESG et comprend les émissions Scope 1, 2 et 3 (page 15). En outre, selon ce rapport sur le climat (page 16), les Swiss Life Asset Managers préfèrent effectuer de nouveaux investissements en obligations dans des entreprises et des pays dont l'intensité carbone est globalement faible, et ils précisent que le chiffre en question reflète la forte prépondérance des secteurs industriels orientés vers les services. En considérant ces informations, l'Alliance climatique estime que les émissions financées par Swiss Life Asset Managers avec les obligations d'entreprises sont comparativement faibles ; en effet, par rapport au benchmark Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporate, qui est habituellement utilisé, et qui compte 233 t CO2eq/million EUR respectivement environ 200 t CO2eq/million USD de chiffre d'affaires, l'Alliance climatique calcule que les émissions financées sont inférieures de environ un tiers. Selon les informations fournies lors d'un workshop avec l'Alliance climatique (juillet 2021), la stratégie de placement des Fondations collectives Swiss Life est globalement quasi identique à celle des Swiss Life Asset Managers. L'évaluation susmentionnée est donc également applicable aux Fondations collectives Swiss Life.

L'Alliance climatique s'abstient actuellement d'évaluer la compatibilité climatique des obligations souveraines. La raison en est l'absence toujours présente de méthodologies généralement acceptées et accessibles. Il convient toutefois de souligner que pour les obligations d'Etat,

particulièrement importantes pour les fondations collectives de Swiss Life, Swiss Life Asset Managers privilégie celles qui ont une faible intensité de CO₂, comme le montre également le rapport sur le climat (page 16). L'intensité CO₂ financée de leurs obligations publiques est de 194 t CO₂eq/mio de PIB nominal. Comme pour les obligations d'entreprises (part des actifs 25% selon l'information de juillet 2021), Swiss Life Asset Managers évalue l'intensité en CO₂ de ses obligations souveraines (part des actifs 32%) comme étant beaucoup moins intensive en carbone que les benchmarks comparatifs. Cela reflète la forte présence des marchés nationaux et locaux dans le portefeuille d'obligations d'État.

Les Swiss Life Asset Managers ont également commencé à investir dans les énergies renouvelables, notamment dans le cadre de l'acquisition de Fontavis, un gestionnaire d'investissement spécialisé dans les investissements en infrastructures d'énergie propre (Annual Report 2019, page 102). Selon le Responsible Investment Report (novembre 2020, page 57), environ 1 milliard de francs suisses sont actuellement investis de cette manière. Sur la base du volume total des placements de Swiss Life dans son activité d'assurance, qui s'élève à 178 milliards de CHF (communication de juillet 2021), cela représente environ 0,6% de la fortune, soit la même proportion pour les Fondations collectives de Swiss Life.

Lors de la présentation à l'Alliance climatique (mai 2020), Swiss Life a expliqué qu'elle avait également décidé et mis en œuvre un programme d'investissement vert pour les obligations. Celles-ci doivent être conformes aux ICMA Green Bond Principles de l'ICMA (International Capital Market Association). Les capitaux investis dans les Green Bonds doivent aller à des projets qui améliorent l'impact sur l'environnement et le climat. Le bénéficiaire doit utiliser l'argent pour les énergies renouvelables, les transports respectueux du climat et la prévention de la pollution. Selon le Responsible Investment Report (novembre 2020, page 33), environ 500 millions de francs suisses ont été investis dans des Green Bonds spécifiées de cette manière à la fin du mois de juin 2020.

Il s'agit en grande partie d'obligations souveraines vertes – principalement européennes – destinées aux énergies renouvelables, aux technologies vertes et à la transition vers une économie à faible émission de carbone. L'une des positions des plus importantes est, par exemple, celle de la France

avec des Green Bonds pour les secteurs des bâtiments, des transports, de l'énergie, des moyens de subsistance et de la biodiversité, de l'adaptation au climat, de la réduction des émissions polluantes et de l'éco-efficacité. Les Green Bonds pour les producteurs d'électricité qui investissent dans les énergies renouvelables ou dans la réduction des émissions de CO₂ de leurs centrales à combustibles fossiles représentent la deuxième plus grande part. Selon le chapitre Responsible Investing dans le Annual Report 2020 (page 103), Swiss Life Asset Management s'est fixé pour objectif d'investir 2 milliards de francs dans des Green Bonds d'ici 2023.

En résumé, dans son activité d'assurance, Swiss Life a investi actuellement CHF 1,5 milliard dans la catégorie de l'investissement à impact, ce qui correspond à 0,8% de ses actifs de CHF 178 milliards, soit la même proportion pour les Fondations collectives de Swiss Life.

Pour des raisons d'évaluabilité difficile, l'Alliance climatique renonce à prendre en compte dans le rating les mesures respectueuses du climat dans le portefeuille immobilier. Mais ce qui suit mérite d'être mentionné. Avec son Business Unit Real Estate, Swiss Life est le plus grand propriétaire immobilier privé de Suisse. Elle possède également un important portefeuille immobilier à l'étranger (chapitre Investissements responsables du rapport annuel 2020, page 104). Comme il est d'usage dans les institutions de prévoyance, les fondations collectives de Swiss Life investissent environ un cinquième de leur fortune dans l'immobilier. Swiss Life Asset Managers gère une série de véhicules d'investissement à placements collectifs en Suisse et à l'étranger, qui investissent à leur tour directement dans l'immobilier. Il convient donc également de mentionner que Swiss Life, son unité d'affaires Real Estate et les Swiss Life Asset Managers ont mis en place un système de gestion complet avec leur Responsible Property Investment Framework (Responsible Investment Report novembre 2020, page 40 et suivantes et chapitre Responsible Investing dans le Annual Report 2020 (page 104). L'objectif de ce système est d'optimiser et d'améliorer continuellement la durabilité au niveau de l'investissement, du développement et de la rénovation des biens immobiliers, et des opérations.

Adhésion à des associations de développement durable

Swiss Life Asset Managers, les gestionnaires des placements du groupe Swiss Life, ont signé les UN Principles for Responsible Investment (UN PRI), s'engageant ainsi à prendre en compte les critères ESG (environnement, social, gouvernance) dans leur politique de placement et à en faire un reporting respectif. Le nouveau Responsible Investment Report (novembre 2020) mentionné ci-dessus a été produit dans le cadre de cet engagement.

En tant que supporter des recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures du G20 (TCFD), Swiss Life, en tant qu'investisseur, est engagée à exiger des entreprises des informations transparentes sur les opportunités et les risques de leur modèle d'affaires et sur les risques financiers liés au climat.

Par conséquent, au printemps 2021, Swiss Life est devenue un membre direct "Participant" de l'initiative d'engagement mondial Climate Action 100+, dirigée par des investisseurs, qui cible les 100 plus grands émetteurs de gaz à effet de serre (voir également ci-dessous). L'initiative vise à "travailler avec les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre du monde pour réduire les émissions, divulguer des informations financières liées au climat et améliorer la gouvernance d'entreprise en matière de changement climatique".

Swiss Life Asset Managers sont également membre de l'Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC), une coalition d'investisseurs qui s'engagent à travailler ensemble pour lutter contre le changement climatique et promouvoir un avenir à faible émission de carbone.

Enfin, Swiss Life est membre de Swiss Sustainable Finance et du Forum Nachhaltige Geldanlagen (FNG), l'association spécialisée dans les placements durables en Allemagne, en Autriche, au Liechtenstein et en Suisse.

Engagement effectif pour le climat et exercice du droit de vote à l'étranger (secteurs des énergies fossiles)

Engagement comme Swiss Life

Basée sur l'approche du Swiss Life Asset Managers Approach to responsible investment en matière d'investissement responsable, une nouvelle Swiss Life Asset Managers Engagement Policy (mars 2020) a établi le principe de pratiquer l'engagement tant dans le dialogue actionnarial qu'en tant qu'investisseur dans les infrastructures.

Avec la signature du 2021 Global Investor Statement to Governments on the Climate Crisis, organisée par la coalition mondiale The Investor Agenda, Swiss Life Asset Management envoie un signal fort aux gouvernements et aux responsables politiques de tous les pays. Plus de 450 investisseurs mondiaux, dont des investisseurs institutionnels de premier plan, appellent les gouvernements à combler le vide législatif, de plus en plus criant, pour atteindre l'objectif de 1,5°C fixé par l'Accord de Paris sur le climat.

Engagement direct via Climate Action 100+

Selon le chapitre Responsible Investing du rapport annuel 2020 (page 103), Swiss Life Asset Management entend jouer un rôle actif en tant que "Participant" à l'initiative mondiale Climate Action 100+ à partir du printemps 2021. Contrairement aux "supporters", les investisseurs actifs en tant que "participants" seront impliqués dans le dialogue d'entreprise avec les entreprises convenues dans le cadre d'une division du travail avec leur propre représentation, discuteront des objectifs et des mesures pour atteindre les objectifs, et rendront compte des progrès réalisés. Comme le montre le Progress Report 2020 de Climate Action 100+, les premiers progrès sont évidents chez plusieurs entreprises. Le processus, les types d'engagement et les outils, les exigences en matière de contenu, les étapes et la mesure des progrès sont définis de manière transparente. Les exigences de fond comprennent l'intégration d'une gouvernance axée sur le climat dans les systèmes de gestion des entreprises (y compris l'alignement du lobbying pour soutenir les politiques favorables au climat), la divulgation des risques climatiques conformément aux recommandations du Task Force on Climate-related Financial Disclosures du G20 (TCFD), et la définition d'une voie de décarbonisation à travers la chaîne de valeur qui soit conforme à l'objectif climatique de 2°C de l'Accord de Paris sur le climat.

Engagement dans l'infrastructure

Dans le cas des investissements en infrastructures, le Responsible Investment Report (novembre 2020, page 56) indique que Swiss Life Asset Management agit en tant que "Active Owner" direct avec un engagement auprès des entreprises concernées. Pour l'essentiel, les entreprises sont tenues de mesurer et de publier leurs émissions de gaz à effet de serre et de mettre en place un reporting conforme aux recommandations du Task Force on Climate-related Financial Disclosures du G20 (TCFD).

Droits de vote

Swiss Life exerce son droit de vote lors des assemblées générales. Cela se fait tant pour les actions détenues directement que pour les organismes de placement collectif. Le prestataire de services ISS (Institutional Shareholder Services) est responsable de l'exécution dans le cas des actions cotées. L'équipe interne de gestion des investissements responsables est responsable du vote. Des rapports publics seront établis. Les risques climatiques devraient également être au centre de la politique d'engagement.

Comme Swiss Life l'indique dans la section Responsible Investing du Annual Report 2020 (page 103), elle a exercé ses droits de vote au niveau mondial dans plus de 300 entreprises. Elle déclare ne pas avoir suivi les recommandations de l'ISS dans 0,3% des cas et avoir voté contre la direction dans 9% des cas. Selon les explications fournies à l'occasion de la présentation susmentionnée à l'Alliance pour le climat (mai 2020), les propositions visant à prendre en compte de manière appropriée les risques climatiques et à en rendre compte sont généralement soutenues, par exemple dans le cadre des dispositions du Task Force on Climate-related Financial Disclosures de G20 (TCFD). Ceci est renforcé par les déclarations pertinentes du Responsible Investment Report (novembre 2020, page 62).

Commentaire de l'Alliance climatique

- Cependant, il manque encore des informations pour savoir si les droits de vote ont été exercés de manière positive pour le climat dans chaque cas et pour chaque entreprise.

Mesure de l'empreinte CO2 ou du risque climatique financier avec analyse de scénarios

Le nouveau Responsible Investment Report (novembre 2020, page 24) contient le premier reporting conforme aux recommandations du Task Force on Climate-related Financial Disclosures de G20 (TCFD). Dans ce rapport, Swiss Life Asset Managers confirme qu'ils intègrent les aspects climatiques dans leur système de gestion ESG existant, notamment en matière de gouvernance, de stratégie et de gestion des risques.

Comme décrit dans ce dernier (Responsible Investment Report, page 26), dans le cadre du reporting TCFD (voir ci-dessus), Swiss Life a participé au test de compatibilité climatique 2020 de l'OECD (modèle PACTA). Elle a acquis une meilleure compréhension de la manière d'intégrer les risques climatiques financiers dans son

processus d'investissement. Partant du constat qu'ils ne disposent pas actuellement des outils nécessaires, les Swiss Life Asset Managers ont l'intention de mettre en œuvre une analyse de scénarios conformément au modèle Climate-Value-at-Risk. Ils espèrent pouvoir, sur cette base, fixer des objectifs climatiques pour leurs portefeuilles de titres.

La Climate-related disclosure 2021, mentionnée ci-dessus contient pour la première fois des chiffres sur l'intensité en CO2 des obligations d'État et d'entreprise (page 16). Dans le cas des obligations d'entreprises, importantes pour les fondations collectives de Swiss Life et particulièrement pertinentes pour le climat, l'intensité de CO2 est de 145 t CO2eq/million de chiffre d'affaires (voir ci-dessus). Cette information est basée sur les données de MSCI ESG et comprend les émissions Scope 1, 2 et 3 (page 15).

Commentaire de l'Alliance climatique

- Ce rapport manque encore d'informations sur l'intensité en CO2 des obligations d'État et des obligations d'entreprises, qui sont mises en relation avec le benchmark de référence du marché mondial correspondant en termes de structure de portefeuille, ainsi que de chiffres répartis par Suisse/pays industrialisés/marchés émergents.
- En outre, la classe d'actifs des actions (domestiques, pays industriels, marchés émergents) est absente.

Situation avril 2021 :

Selon une communication des Fondations collectives Swiss Life à l'Alliance climatique, des rapports et des fiches d'information ESG complets seront disponibles dans le courant de l'année 2021 pour la majorité des véhicules de placement, en particulier les portefeuilles de titres. Ces rapports seront basés sur les données de MSCI ESG (données ESG et CO2 de MSCI ESG Research LLC). Des indicateurs carbone mesurant les émissions totales de gaz à effet de serre générées par les avoirs du portefeuille seront communiqués. Ils devront être exprimés soit sous forme d'empreinte carbone, qui indique les émissions absolues du portefeuille, soit sous forme d'intensité carbone, qui met les émissions en relation avec les revenus. Cela permettrait de comparer plus facilement les portefeuilles.

Planification de mesures ultérieures de décarbonisation au niveau du portefeuille

Selon la Climate-related disclosure 2021, Swiss Life s'est fixé pour objectif d'aligner ses flux financiers sur la voie d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre, telle que définie dans l'Accord de

Paris, afin de limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels.

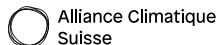
Commentaire de l'Alliance climatique

- Des objectifs intermédiaires concrets et un objectif final font toujours défaut.
- Contrairement aux assureurs de taille similaire comme Allianz, AXA, Generali, Swiss Re et Zurich, Swiss Life Asset Managers n'est pas encore membre de l'[UN Net Zero Asset Owner Alliance](#) formée en septembre 2019, qui s'est engagée à atteindre l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre dans ses portefeuilles d'investissement d'ici 2050 et ainsi à se conformer à l'objectif climatique d'un réchauffement maximal de 1,5°C.

Situation avril 2021 :

Selon le chapitre **Responsible Investing** du **Annual Report 2020** (page 103), Swiss Life Asset Managers s'est fixé pour objectif d'investir 2 milliards de francs dans des Green Bonds d'ici 2023.

En tant que propriétaire immobilier, Swiss Life a déjà mis sur le marché 600 millions de francs en véhicules d'investissement immobilier dans le cadre du **Swiss Life Green Bond Framework** à partir de novembre 2019. Les investisseurs externes de ces obligations financent les améliorations environnementales des biens immobiliers de Swiss Life.



Conclusion

En éliminant les producteurs de charbon de leurs portefeuilles d'obligations et d'actions ainsi que de leurs investissements en infrastructures, Swiss Life Asset Managers et les Fondations collectives avaient commencé à décarboniser leurs investissements. De plus, la nouvelle **TCFD Climate disclosure** montre que le portefeuille de titres finance déjà près d'un tiers d'émissions de gaz à effet de serre en moins que la référence du marché mondial. En outre, ils investissent environ 0,8 % de leurs actifs dans des "investissement d'impact" verts.



Tendance 2018-2021

Évaluation : nettement mieux

Commentaire de l'Alliance climatique

- Étant donné que le portefeuille d'obligations (avec obligations gouvernementales et d'entreprise) est fortement prépondérant par rapport au volume des investissements, comme c'est le cas pour les compagnies d'assurance, les Fondations collectives de Swiss Life ont déjà décarbonisé leurs placements en titres de manière substantielle.
- Elles ont ainsi atteint une durabilité et une compatibilité climatique „Best Practice“ pour tous leurs investissements.
- Avec leurs obligations et leur "Impact Investing", Swiss Life Asset Managers et les Fondations collectives Swiss Life sont sur une voie qui, en l'état actuel, peut être qualifiée comme étant conforme aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat – max. 1,5°C d'ici 2050.
- Par contre, un exercice ESG et climatiquement positif des droits de vote, documenté de manière crédible, fait encore défaut.